

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION n°2020-004**

SEANCE DU 14 JANVIER 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 129

Titulaires présents : 115

Suppléants présents : 1

Pouvoirs : 7

Date de convocation :

07/01/2020

Date d'affichage :

17/01/2020

Voteants :	123	Pour :	95	Autres candidats :	12	Blancs ou nuls :	16
------------	-----	--------	----	-----------------------	----	---------------------	----

L'an deux mille vingt, le quatorze janvier, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME, Président en exercice.

Délégués titulaires présents : ALLEMAND Jean-Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONTIER Gaétan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BAUD Pascal ; BAUDURET Jacques ; BAZZUCCHI Dominique ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENACCHIO Fabien ; BENIER-ROLLET Claude ; BENOIT Françoise ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOUQUEROD Michel ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Christian ; BRIDE Frédéric ; BRIDE Jean-Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUFFAVAND Lionel ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIÉ Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean-Charles ; DE MERONA Bernard ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBIEF Ludovic ; DUBOCAGE Françoise ; DUCLOS Martine ; DUFOUR Christiane ; DUPIN Bernard ; ECOIFFIER Alain ; FAVIER Jean-Louis ; GADIOLET Marie-Agnès ; GAMBAY Olivier ; GAROFALO Pascal ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GILBERT Pierre ; GIRARDOT Bernard ; GIRERD Jacques ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence ; GUIDOT Henri ; GUILLOT Evelyne ; HEBERT Anne ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON G  rald ; JAILLET Bernard ; JOURDANT Michel ; LACOMBE Marie ; LACROIX Serge ; LAGARDE Jean No  l ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LONG Gr  goire ; MAILLARD Jean-Claude ; MANNA Julien ; MAS Laurence ; MILLET Alain ; MONNERET-LUQUET Jocelyne ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MOREL -BAILLY H  l  ne ; MOREL Guy ; MULLOT Aur  lie ; NEVERS Jean-Claude ; NEVEUX Marie Pierre ; NIEL Patrick ; PAGET Sylvain ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; PRUDENT Sandrine ; RASSAU Jean-No  l ; RENAUD Denis ; RENAUX Marie-Louise ; REVOL Herv   ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; RUDE Bernard ; SOUSSIA Michel ; TOURNIER Daniel ; VIDEIRA Christelle ; VELON Nicole ; VUITTON Daniel ; ZANINETTA Jacques ; ZEITLER Isabelle

D  l  gu  s suppl  ants pr  sents : CERRUTI Bruno

Excus  s ayant donn   pouvoir : DUMONT-GIRARD Philippe    MAILLARD Jean-Claude ; DUVERNAY Daniel    CHARRIERE G  rard ; FEAU Pascal    BUNOD R  my ; GUICHON Gilles    MANNA Julien ; GUINARD Sylviane    JAILLET Bernard ; MOREL Denis    LONG Gr  goire ; SOFFRAY Colette    BRIDE Marcel

Absents : BORGES Alain ; COMTE Thierry ; JOURNEAUX Cyrille ; PERRON Sylviane ; REBREYEND-COLIN Mich  line ; COULON Jean-Paul

Secr  taire de s  ance : Monsieur Jean-Luc ALLEMAND

Objet : Election du 2^{  } vice-pr  sident

Le Conseil communautaire,

Vu l'arr  t   pr  fectoral n  3920191114-001, en date du 14 novembre 2019, portant cr  ation de la Communaut   de communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et R  gion d'Orgelet ;

Vu le code g  n  ral des collectivit  s territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-41-3 ;

Vu le proc  s-verbal de l'  lection annex      la pr  sente d  lib  ration ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

Vu les résultats du scrutin ;

DECIDE

De proclamer Florence GROS-FUAND, 2^{eme} vice-présidente de la Communauté de communes, et la déclare installée immédiatement dans ses fonctions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président

